

Documents

le nouvel EDUCATEUR

N° 236

Supplément au n° 39
de mai 92

10 numéros et 10 dossiers
France : 276 F



Presse et école

Sommaire

• Avant-propos	1
• Le choix de l'enseignant	3
• Journaux et apprentissages	5
• Journaux et techniques de communication	9
• Presse et citoyenneté	12
• Annexes	19
– Extraits de la loi sur la presse	19
– Charte des jeunes journalistes et lycéens	20
– Fiches du fichier Presse	21

Dossier rassemblé par Éric Joffre, revu par Jacques Brunet, Françoise Dartigue, André Mathieu et Catherine Mazurie.

Avant-propos

Introduire la presse quotidienne dans une classe, du premier ou du second degré, relève du choix de l'enseignant. Les enseignants Freinet dont la pédagogie est centrée sur la connaissance du monde et de l'environnement utilisent, soit de façon occasionnelle, soit de façon systématique, cette pratique pédagogique. Ouvrir la classe au monde est, depuis toujours, un principe de fonctionnement de la pédagogie Freinet.

Le choix de l'enseignant ne peut se faire, bien sûr, de façon brutale et l'introduction de toute technique doit s'intégrer au fonctionnement général de la classe pour que les élèves comprennent le pourquoi d'une nouvelle activité ou d'une nouvelle source d'information.

Avant d'introduire une technique, tout enseignant Freinet se demande si cette technique est compatible avec les grands principes qui régissent sa pédagogie. Nous nous posons donc ces mêmes questions pour l'introduction de la presse dans le monde protégé de l'école.

Durant la semaine de la Presse à l'école, nous avons reçu près de 250 journaux et revues que nous avons commencé à exploiter

Nous recherchons les sujets traités concernant les enfants ces jours-ci. Nous avons surtout trouvé des articles sur =

- le sport scolaire et péri-scolaire
- le folklore par les enfants
- Les enfants et le Lida

Nous nous intéressons aussi aux qualificatifs employés avec le mot enfant(s) et les substantifs le remplaçant (gamin, gosse, ...)

Dans la revue "Enfants" nous allons commenter l'article du Docteur T. BRAZELTON.

(Les enfants ne doivent pas être trop sages!...)

L'un d'entre nous a découvert un article passionnant sur les Mayas dans "Science et Vie junior"

Vendredi après-midi, nous avons acheté (avec de l'argent liquide prêté par la coopérative de l'école), des journaux, revues, magazines installés autour de notre Kiosque décoré.

Avec le Kiosque, nous rejouerons et préparerons un sketch en Anglais (en liaison avec ce que nous avons appris):



- Good morning madam! - Good morning sir!

- How much is it, please? Three francs, sir!

- I can't see, I have forgotten my glasses.

- Here we are! Thank you!

- Oh! excuse me!
what time is it, please? It's eight o'clock.

- Thank you, madam! Have a good day!

Le choix de l'enseignant

Premier principe : l'expression libre

La presse quotidienne dans la classe va-t-elle permettre l'expression libre des enfants ?

Toute information qui pénètre dans la classe est toujours l'occasion de discussions menées librement. C'est tout d'abord l'occasion d'interrogations personnelles pour mieux comprendre. Ensuite, ces idées nouvellement emmagasinées pourront permettre l'élaboration de textes ou de simples avis formulés en toute liberté.

Deuxième principe : le tâtonnement expérimental

La presse quotidienne dans la classe favorise-t-elle le tâtonnement expérimental ?

Henri Laborit écrivait dans *L'Homme imaginaire* : « Il est impossible d'imaginer ce que l'on ne connaît pas. »

Le tâtonnement expérimental est fondé sur l'émission d'hypothèses que l'enfant vérifie ensuite. Les sources d'informations apportées par la presse, par les presses car il n'est pas question de se limiter à une seule source d'information, vont permettre de découvrir des horizons jusque-là inconnus et de s'enrichir d'hypothèses nouvelles à vérifier.

Troisième principe : la socialisation

La presse quotidienne va-t-elle favoriser la socialisation dans la classe ?

Lire, comprendre, expliquer aux autres, s'ouvrir vers l'extérieur pour communiquer à distance sont autant d'actions qui vont effectivement favoriser la socialisation.

Quatrième principe : l'individualisation des apprentissages

La presse quotidienne en classe va-t-elle permettre l'individualisation des apprentissages ?

Nous ne sommes pas de ceux qui estiment que faire lire silencieusement un enfant, tout seul, suffit pour justifier une individualisation des apprentissages. Nous souhaitons que les enfants puissent appréhender à leur rythme un certain nombre de connaissances afférentes à la presse, à son codage et à son décodage. Pour permettre ces recherches nous avons conçu un fichier-presse qui comprend une cinquantaine de fiches. Voir ci-après et en annexe. C'est l'outil complémentaire pour une approche individuelle de la presse.

Nous pensons que l'introduction de la presse à l'école est un moyen qui permet de mieux appréhender l'environnement lointain, de mieux réfléchir en commun aux grands problèmes de ce monde qui, de toute façon, parviendront jusqu'à lui de façon brute au travers des médias.

Nous n'oublierons pas pour autant la fonction première de l'école qui est d'asseoir les connaissances purement scolaires. La presse quotidienne est l'occasion de lectures variées, d'écritures pour entrer en relation lointaine avec certains auteurs d'articles, d'exercices de style, d'utilisation d'un vocabulaire précis tant à l'oral qu'à l'écrit.

Nous avons demandé à des enseignants de répondre à la question suivante : « *Vous avez introduit la presse quotidienne dans votre classe. Indiquez-nous brièvement les raisons de votre choix.* »

Voici quelques-unes de leurs réponses spontanées :

« *Formation à comprendre, à considérer la presse, les revues avec un autre œil ; formation du jugement et du goût ; possibilité de devenir des consommateurs différents, avertis.* »

Monique Méric, classe de SES.

« *C'est le meilleur moyen d'introduire des faits précis liés à l'actualité (Nouvelle Calédonie, mur de Berlin, implosion de l'URSS...), non pas pour traiter l'événement en lui-même mais pour introduire la notion de temps immédiat, et lutter contre une conception de l'histoire-catastrophe.* »

Françoise Dartigue, classes de collège.

« Montrer que derrière un journal il y a des hommes, des femmes ; faire lire des journaux ; faire regarder des images comme étant signées, avec des intentions ; tenter des jumelages avec la presse quotidienne, pour ouvrir la presse aux jeunes, afin qu'ils soient auteurs et pas seulement sales voyous ou pauvres victimes (tentatives qui n'ont pas abouti). »

Michel Mulat, classes de lycée.

Lire, connaître, écrire

LA PRESSE

du quotidien au journal scolaire

TITRAILLE

L 2

Bandeau de rubrique → **ENQUÊTE** « Des années entières sous les arbres », A 7, 23 h 00

Surtitre →

Titre → **La forêt vivante**

Sous-titre → *Sylviculture : plus qu'un métier, plus qu'un métier, un acte d'amour.*

Chapeau →

Intertitre → *Forêt*

Vous pouvez repérer ces différents éléments de la titraillie par découpage, surlignage, encadrement au stylo-feutre.

Vous pouvez réaliser une collection de titres.

Remarque : le chapeau * ne fait pas partie du titre, mais on le remarque à sa typographie* (italiques ou autres caractères, ou séparation de l'article par la signature).

23

L'étude et l'utilisation de la presse quotidienne permettent aussi une réflexion sur une autre activité fondamentale de la pédagogie Freinet : **Le journal scolaire.**

« C'est en faisant que l'on apprend. »

La rédaction des journaux scolaires bénéficie d'une évolution héritée de la presse professionnelle : titres, mise en page, traitement de texte, PAO, etc.

L 2

ÉVÉNEMENT

QUELQUES DÉPÊCHES D'AGENCE

FRA0278 3 S 0079 /AFP-PR24
Tennis
URGENT - Roland-Garros - Michael Chang qualifié

FRA0156 4 T 0163 FRA /AFP-N056
Éboueurs-grève
Grève des éboueurs de l'agglomération lyonnaise

FRA0233 4 T 0224 URS /AFP-0947
Roumanie-séisme
Tremblement de terre

FRA0200 4 S 0335 /AFP-0073
Football-violence flic2-der
Le hooliganisme menace...

FRA0181 3 P 0079 FRA /AFP-NY39
Mitterrand-forêt
Arrivée du président Mitterrand dans le Vaucluse

FRA0149 4 G 0104 FRA /AFP-NL53
Divers-hold-up
Hold-up dans une banque avenue Boquet à Paris

ACTIVITÉ

Vous vous réunissez en conférence de rédaction* :
- Vous classez ces dépêches* selon l'importance que vous donnez à leur information.
- Vous présentez ce classement en expliquant les raisons de votre choix.
- Vous discutez, en pensant à l'importance des différentes informations.
Selon que vous habitez à Lyon, Paris, dans la Vaucluse ou ailleurs, votre choix sera-t-il le même ?
Vous pouvez réaliser le même exercice avec un rouleau de dépêches d'une journée (voir p. 45).

36

Journaux et apprentissages

Il faut beaucoup de place pour déployer un journal. Cela fait beaucoup de bruit et d'effervescence ; et c'est un miniscandale d'introduire à l'école des faits encore brûlants d'actualité. A la faveur de l'intérêt suscité par ce nouveau support, sont développées un certain nombre de techniques et de capacités qu'on peut réinvestir ailleurs.

• Lire rapidement ce qui est important et cela seulement

— repérer immédiatement la rubrique : politique internationale ou faits divers ;

— balayer la Une pour dire quel événement y tient le plus de place ;

— lire le chapeau d'un article pour en connaître le résumé ;

autant d'activités détaillées dans le fichier Presse (Éditions PEMF)* qui permettent une lecture efficace.

• Forger des outils de pensée pour comprendre le monde

Il faut lire vite, mais il faut aussi lire bien et comprendre ce qu'on lit. Christine Charpentier qui a utilisé le fichier Presse alors qu'il était en expérimentation dans sa classe de 6^e évoque quelques difficultés des enfants devant un journal :

« Les élèves se passionnent pour la forme : découpage, feuilletage, découverte, mais les événements sont parfois mal assimilés. » Et si « la compréhension de l'actualité est à vérifier à chaque séance », c'est à la fois à cause d'une lecture trop rapide : les titres sont mal interprétés : Madonna/Maradonna, mais aussi parce que les enfants ignorent le sens de certains mots : les Kurdes/les Turcs.

D'ailleurs, les journalistes du *Journal des enfants* sont bien conscients de cet aspect de leur tâche (J. des E. du 23 août 1990) :

« Pour que l'enfant comprenne, nous partons du fait qu'il n'a pas encore l'acquis culturel des adultes. C'est normal, il est en train de l'apprendre. Aussi, nous devons revenir en arrière et restituer l'information dans sa globalité. A quoi bon parler de la Nouvelle Calédonie sans montrer où elle se trouve (avec une carte) et sans résumer son histoire ? C'est cela aussi que

nous essayons de faire le plus souvent possible. »

Et pour connaître des réalités nouvelles, lire la presse adulte ne suffit pas. Pour comprendre véritablement quelque chose, il faut l'écrire et le communiquer à d'autres. C'est ainsi que le cours moyen d'une école a rédigé un article pour le journal scolaire expliquant le fonctionnement de l'imprimerie.

* A paraître à la rentrée 92/93 aux Éditions PEMF.

Canard

plus

N° 22

Année III 81/82 Mercredi 11 Mai
École publique 42 440 LES BAILLES
Olivier M. GIBLIN No 1902 4761
Top agricole Pédagogie France

La ferme

Nicolas et Joseph ont pensé à leur avenir :
ils ont formé une association et dessiné les plans de leur exploitation.
Ils seront agriculteurs !

SOMMAIRE
- Exposé : la Martinique
- Poésies
- Courrier des lecteurs
- Opinions
- Histoires d'animaux
- Textes

Télévision
A Thalassa, j'ai vu un monsieur qui avait construit un bateau avec sa femme. Il a dû casser son bâtiment pour le sortir. Un jour, une grue et un camion sont arrivés. Le monsieur était content. La grue soulevait le bateau et le posa sur le camion. Le bateau fut emporté et transporta le bateau jusqu'à un canal. Le bateau vogua quelques jours après. Le monsieur avait passé presque toute sa vie à le faire. C'était bon. Félix 7 ans

Quand on sera grand, avec Joseph, on travaillera à la ferme. Ce sera notre ferme à nous. On aura 40 vaches, 3 cochons et 12 poules avec 1 coq et des lapins. On aura 4 tracteurs : un Deutz, un Renault, un Ford et un Lamborghini. On aura un pique à feller, un roundbailer vert, deux remorques, une pour le foin et une autre pour le matériel agricole. On aura une machine à battre, une machine à presser le jus de raisin, une machine à presser le jus de pommes de terre et un broyeur. On construira une habitation pour nous, les gosses, et un petit poulailier pour les vaches. On aura aussi un semoir pour le trèfle, le foin et l'avoine. On attaquera le maïs à la main parce que les graines ne passent pas dans le semoir. On aura 4 chats et deux chiens. On aura 30 prés et terre pour cultiver le maïs, les patates, le blé, l'avoine, le foin et l'orge. On habitera chacun dans notre maison mais on travaillera dans la même ferme. Nicolas et Joseph

Connectez-vous sur le Serveur télématique de l'école !
77 24 79 89
de 17 h 30 à 22 h

• Acquérir des concepts nouveaux

Christine Charpentier montre comment un travail de comparaison de titres de quotidiens a permis de montrer l'importance de certaines notions-clés : république, liberté...

Voici les titres qui étaient à la disposition des élèves :

Régionaux :

Libération Champagne, La Haute-Marne Libérée, L'Est Éclair, L'Union, L'Est Républicain, L'Ardennais, L'Yonne Républicaine, La République du Centre.

Nationaux :

Libération, L'Humanité, Le Figaro, Le Monde, Le Quotidien de Paris, Le Parisien (Libéré).

• Construire sa pensée en organisant les concepts

Il faut enfin apprendre à jongler avec les idées, à comparer, critiquer, argumenter.

Un dernier exemple emprunté à Ch. Charpentier montre les prolongements possibles d'une lecture de quotidiens :

Par groupes de deux, les élèves ont pris la Une d'un quotidien (national ou régional) et l'ont découpée selon la fiche L1 page 7.

Comparaison : différentes manières d'organiser la Une (selon le format et l'orientation du journal).

Comparaison sur le contenu : choix des titres pour un même jour (à partir de la fiche C1).

C'est un travail d'observation sur le fond et la forme en même temps.

A partir de la fiche L1, on doit insister sur la séparation des espaces et la norme colonne.

A partir de la fiche L2 : les groupes ont fait des observations orales devant la classe :

– Où se trouve l'article annoncé en Une ?

– Comment est-il organisé ?

A partir de la fiche E1 : les élèves, par groupe de deux, ont créé une Une pour un journal-affiche, avec des événements de la localité ou des événements inventés. Il fallait travailler les titres et faire des illustrations personnelles. Beaucoup de groupes ont fait un choix humoristique.

Dans ce domaine, je leur avais donné des exemples.

Enfin, l'évaluation de ces Unes a été faite par groupe de deux : chaque groupe évalue une autre Une que la sienne, à partir de la fiche ci-jointe :

1. Mise en page :

– Nom du journal.

– Y a-t-il une manchette ? un ventre ? une sous-titre ?

– A-t-on respecté la norme colonne ? Les textes ont-ils la même largeur ?

– Quel rapport texte-image ?

– Combien de titres ?

– Est-ce bien lisible ?

– Y a-t-il de la publicité ?

– Y a-t-il un dessin ? personnel ou photocopié ?

– Le travail est-il soigné dans l'ensemble ?

– Y a-t-il du vide (espace sans texte ni image) ?

2. Contenu :

– Y a-t-il des articles ou des débuts d'articles rédigés ?

– Est-ce bien écrit ? Y a-t-il des erreurs d'orthographe, de syntaxe ?

– Y a-t-il une recherche dans le choix des sujets ? Quels sujets ?

– L'ensemble est-il cohérent ?

– Y a-t-il de la fantaisie, de l'humour ?

– L'ensemble vous plaît-il ? Quelles critiques essentielles faites-vous ? Qu'auriez-vous fait à la place ?

Lire, connaître, écrire

LA PRESSE

du quotidien au journal scolaire

UNE C1

COMPARAISON DE • UNES • DU MÊME JOUR

ACTIVITÉS

Vous prenez des Unes de journaux différents du même jour. Pour chaque Une :

- vous en faites la maquette*, c'est-à-dire le plan de la page par des carrés et des rectangles, en indiquant où se situent les titres, photos, articles, publicités...
- vous reproduisez la manchette* et les titres et vous indiquez dans les carrés et rectangles si ce sont des textes, ou des photos, ou des résumés...

Chaque groupe peut ensuite expliquer aux autres comment est faite la Une dont il a eu la charge et retrouver les termes techniques en se servant de la page 15. Vous pouvez aussi comparer les Unes et observer les thèmes communs, ceux qui sont mis en valeur par certains journaux mais « oubliés » par d'autres, etc.

Exemple : voici deux maquettes* de Unes (un journal régional et un journal national)

Matériel : Unes de journaux différents du même jour.

19

Lire, connaître, écrire

LA PRESSE

du quotidien au journal scolaire

UNE

L1

LA UNE : PREMIÈRE PAGE DU JOURNAL

BANDEAU (ou STREAMER)

OREILLE

Publicité

Titre du journal
ou
MANCHETTE

OREILLE

Éphéméride

BILLET

Signature

ÉDITORIAL

Le rédacteur

RÉVÉLÉ

TÊTE

VENTRE

ILLUSTRATION

Légende

SOMMAIRE

CHEVAL

suite p. ...

SURTITRE

TITRE

CHAPEAU

ATTAQUE

CHUTE

Article
sur
une
colonne

PIED DE PAGE

15

Vous pouvez retrouver ces termes dans le lexique.

Fiche L1 recto

L1

UNE

La UNE proposée au recto est imaginaire, mais comporte tous les éléments que vous pouvez retrouver dans les journaux.
Elle est organisée en parties que le lecteur retrouve chaque jour.
– Avez-vous remarqué l'emplacement du bandeau*, des oreilles*, du ventre* ?
– Avez-vous compris que le cheval* vous amène à « sauter » des pages pour lire la suite de l'article ?

ACTIVITÉ

Par découpage/collage, vous essayez de reconstituer une UNE d'après le schéma du recto en utilisant plusieurs journaux.

16

Matériel : collection de quotidiens différents.

Fiche L1 verso

Fiche L2 recto

Lire, connaître, écrire

LA PRESSE

du quotidien au journal scolaire

UNE

L2

COMPARAISON D'UNE « UNE » ET D'UNE PAGE INTÉRIEURE DU MÊME JOURNAL

UNE

JOURNAL

TITRE 1

TITRE 2

TEXTE 1

ILLUSTRATION

TEXTE 2

TITRE 3

PUBLICITÉ

TEXTE 3

PAGE INTÉRIEURE

TITRE 1

ILLUSTRATION

TEXTE 2

TITRE 3

TEXTE 3

TITRE 5

TITRE 4

TEXTE 4

ILLUSTRATION

TEXTE 5

Matériel : Un exemplaire d'un journal.

17

Fiche L2 verso

L2

UNE

ACTIVITÉS

- Vous découperez les titres, les illustrations et les textes de la Une.
Vous les collerez de la manière la plus serrée possible sur trois feuilles de mêmes dimensions :
 - une feuille pour les titres
 - une feuille pour les illustrations
 - une feuille pour les textes.
- Vous faites de même pour la page intérieure sur trois autres feuilles identiques.
- Vous comparez ensuite l'espace occupé :
 - par les titres de la une
de la page intérieure
 - par les illustrations de la une
de la page intérieure
 - par les textes de la une
de la page intérieure
- Vous pouvez aussi comparer l'utilisation de la couleur, la typographie* (observez, par exemple, la taille des caractères)...

18

7

Une autre collègue (classe de collège) donne la même importance à la communication du résultat des recherches :

« En début d'année, j'établis toujours avec chaque classe la liste des supports et thèmes de travail : je leur soumetts des idées (presse, théâtre, image... ; nature, animaux, fantastique...) en les invitant à en proposer d'autres, et ils choisissent. L'approche de la presse écrite faisait partie de ces vœux.

J'ai ensuite imposé la forme de cette étude (travail sur fiches) et son calendrier.

Tous les élèves du collège abordent ce type de travail avec une certaine connaissance de la presse et de son vocabulaire technique, plus ou moins aléatoire et très souvent entachée d'un certain nombre de préjugés. Un tel fichier peut donc déjà les aider à clarifier leurs acquis.

En « ouverture » du travail, j'ai donné la liste des thèmes (le sommaire du fichier à consulter

en annexe) en invitant chacun – seul ou en équipe – à en choisir un ; puis j'ai photocopié et distribué les fiches correspondantes.

A partir de là, le contrat était double : accomplir les tâches définies par les fiches avec les exigences habituelles (soin, mémorisation, communication) et critiquer (détecter et expliciter les difficultés, proposer des solutions).

Le travail s'est déroulé de manière mixte sur un mois : séquences de travail autonome, en classe, définies en commun (une à deux par semaine) et travail à la maison porté sur le plan de travail.

A la fin, chaque équipe a remis ses recherches et réalisations sous forme de dossier et en a présenté oralement les conclusions à l'ensemble de la classe. »

Marjolaine Billebault

E 1



UNE

CRÉER UNE « UNE »

Vous allez essayer de créer une « Une » comme celle des journaux quotidiens pour un journal-affiche ou pour votre journal scolaire

– avec des événements nationaux et internationaux
ou
– avec des événements régionaux

ou

– avec des événements de votre localité ou de votre école
ou
– avec des éléments imaginaires

en utilisant
des articles et
illustrations de
journaux

avec des titres, des
illustrations, des textes
à vous

20



Journaux et techniques de communication

La lecture des journaux apprend des techniques de communication.

Jean-Pierre Spirlet, journaliste à *Sud-Ouest*, en a dispensé un certain nombre lors d'une formation aux journées d'études de l'ICEM à Andernos.

Ces techniques sont d'abord des exigences visuelles imposées par la maquette du journal. Ce sont :

- le choix des emplacements en fonction de l'importance accordée à chaque sujet ;
- la forme des articles, leur taille ;
- l'impact des titres et des chapeaux de présentation ;
- le découpage des articles en paragraphes ;
- la brièveté des articles qui correspond à la capacité de mémorisation du lecteur moyen et au peu de temps dont dispose le journaliste pour rédiger.

A ces exigences s'ajoutent celles de l'écriture propre au journalisme :

- le choix du plan de l'article qui met l'essentiel au début et qui développe ensuite, contrairement à la dissertation ;
- le ton particulier à chaque catégorie d'articles : éditorial, billet d'humeur... ;

– l'interview qui demande la maîtrise d'une forme toute particulière du dialogue ;

- le style très concis et peu grammatical qui accepte l'ellipse, l'absence de verbes, les phrases très brèves.

L'élève habitué à lire le journal repère vite l'information qui l'intéresse, celle qui s'impose, et devenu rédacteur à son tour sélectionne ce qu'il veut communiquer en fonction de l'efficacité qu'il veut atteindre : un devoir même très mauvais sera toujours lu en entier par le professeur mais un article abscons ou trop long sera vite repoussé, un tract maladroit froissé et jeté.

Il apprend à éliminer, trier, résumer, à avoir recours à une concision différente du développement requis dans une lettre ou un devoir.

Il doit faire visible, que ce soit pour un journal mais aussi pour une affiche, une exposition en classe, il retient le principe du titre choc, du sous-titre résumé, de l'illustration qui remplace le texte.

Selon ses goûts, ses possibilités, il choisit une forme d'article, le reportage ou le compte rendu, l'interview ou l'article polémique.



LE JOURNAL DES ENFANTS

N'oubliez pas! Le Journal des Enfants peut être en vente dans tous les kiosques et librairies de votre ville. Abonnez-vous en remplissant le bulletin de la page 6.

JEUDI 16 AOÛT 1990
N° 234/90
PROCHAIN NUMERO : JEUDI 23 AOÛT 1990
PRIX : 5 F

Le Journal des Enfants vous connaissez ?

Vous êtes en train de découvrir un numéro spécial du Journal des Enfants. Il est envoyé dans tous les établissements scolaires de France.

Mais l'avons spécialement réalisé pour vous, afin de vous permettre de découvrir le journal. Il est le premier journal d'information en France qui s'adresse aux enfants de 10 à 14 ans. Comme vous le voyez, c'est un hebdomadaire de quatre pages. Il explique les informations les plus importantes de la semaine.

Lorsque nous avons lancé le journal, il y a six ans, nous avons fait le pari de mettre à la portée des enfants l'actualité, jusqu'ici réservée aux adultes.

Pour y arriver, nous utilisons un langage simple et clair qui se rapproche du langage parlé.

Aujourd'hui, le Journal des Enfants a une diffusion nationale : 120 000 abonnés, dont 11 000 écoles et collèges, ce qui représente plus de 480 000 lecteurs. Le Journal des Enfants connaît le succès auprès des enfants, des adultes et des enseignants. Les enfants sont fiers d'avoir enfin « leur » journal qui répondra à leur « grand ». Pour les enseignants, le Journal des Enfants est un formidable outil pédagogique qui développe chez l'enfant le goût de la lecture, de la communication et du dialogue sur des sujets

La crise s'aggrave dans le Golfe persique

Les pays sont devenus de la sorte du monde. C'est le Koweït, petit État arabe producteur de pétrole, près du golfe persique, qui a été envahi et annexé (rattaché), pris par l'Irak, son grand voisin du nord. Aujourd'hui, l'Irak et le Koweït ne font plus qu'un seul et même pays.

À l'annonce de cette invasion, on l'aurait imaginée beaucoup de nations, dont le monde est composé. Elles ont aussitôt condamné l'Irak et lui ont demandé l'immédiate cessation de ses hostilités. Le Koweït a refusé.

L'Irak puni

Le Conseil de sécurité de l'ONU (l'organisation des Nations Unies créée en 1945) par les pays qui ne soutient l'Irak, le chef de l'Armée irakienne, qui a déclaré la guerre mondiale, a été condamné par l'ONU. Le Conseil de sécurité est chargé de maintenir la paix dans le monde. Lors d'une guerre, il peut décider d'envoyer des troupes pour im-

The map shows the Persian Gulf area. Iraq is labeled with an arrow pointing to Kuwait, indicating its invasion. Other countries shown include Saudi Arabia, Oman, Yemen, Jordan, Syria, Lebanon, Israel, and Egypt. A small inset map in the top left corner shows the location of the Persian Gulf within the Middle East. Text on the map includes 'L'Irak envahit le Koweït', 'Les troupes américaines et françaises sont en alerte', and 'Le Koweït est envahi par l'Irak'.

L'écriture journalistique

Voici quelques informations et conseils donnés par Jean-Pierre Spirlet, notés par Annie Holin et Aliné Nicole.

• Quelques chiffres éloquentes

L'illettrisme concerne 6,3 % de la population adulte (c'est-à-dire de très sérieuses difficultés à lire et à écrire). De plus, 4 % de la population maîtrise mal la lecture uniquement et 11 % l'écriture seulement.

• Les mutations dans les formes d'écriture

1. Le public : les journalistes sont soumis à un public dont ils ne soupçonnent pas toujours l'existence. Le journaliste écrit pour un public vague et pourtant ciblé, à cause des références qu'on va y trouver (géographiquement par exemple).

2. La rapidité : le journaliste écrit très vite, il doit arriver à rédiger un article en une demi-heure à peu près.

3. La longueur : en dix ans, le lecteur est passé d'une capacité de lecture en moyenne de quatre feuillets à une moyenne de deux feuillets polycopiés. Il y a érosion de l'effort de lecture.

Le journaliste professionnel doit donc répondre constamment à ces trois questions : quel est mon public ? comment mon journal réagit face à ça ? comment présenter au mieux mon message ?

Il doit communiquer un message concret, court, précis.

• Le plan d'un article

Voici deux plans comparés : celui de la dissertation française traditionnelle et celui de la dépêche d'agence.

Dissertation française	Dépêche d'agence
Introduction	• Lead = où ? qui ? quoi ? quand ?
Développement	• Comment ?
• Thèse	• Pourquoi ?
• Antithèse	• Annexes
• Synthèse	
Conclusion	
↓	↓
L'essentiel est à la fin.	L'essentiel est au début.
	On peut découper par le bas si l'on manque de place.
	C'est le problème des communiqués syndicaux ou des textes donnés aux journaux. La fin est coupée, faute de place.

Le plan de l'article de presse (des questions au début) est celui qui donne le plus d'efficacité au message.

Mais plusieurs plans sont possibles :

- 1) Attaque = première phase
- Lead : où ? quand ? qui ? quoi ?
1. Comment ?
2. Pourquoi ?
3. Annexes

Chute = dernière phrase

- 2) Attaque
 - Lead
 1. État des choses
 2. Causes
 3. Conséquences
- (type Sciences Po)*

3) Plan chronologique

1. Événement
2. Avant
3. Après

4) Plan analytique

1. Événement
2. Analyse
- domaine par domaine

• Rédaction d'un article

Une colonne contient trente signes. (Signe : tout mouvement de la machine vers la droite). Ceci, qui a été trouvé intuitivement à la fin du XIX^e siècle, correspond à un empan de lecture.

Il faut faire des phrases courtes et journalistiques et écrire plusieurs petits textes plutôt qu'un seul grand. Pour remplacer l'introduction, on met une phrase « d'attaque ». En bas, on doit toujours préciser son nom, son prénom, son adresse et, éventuellement, son numéro de téléphone, au cas où quelqu'un voudrait vous joindre. Il faut mettre les légendes sous les photos. Le journal est responsable des diffamations.

• La maquette et la Une

A gauche et en haut, on met le plus important à cause des réflexes nés de notre apprentissage de la lecture. De nos jours, c'est la course à l'emplacement dans la première page. Mais les sports et les faits divers sont toujours lus quelle que soit leur place.

Après la première page, le lecteur lit toujours la dernière.

• Une expérience à faire avec des élèves :

on les chronomètre pendant soixante secondes. Puis, on leur demande : *Qu'avez-vous repéré ?* (titres, photos, légendes, couleurs).

• Comment faire en sorte que l'information ait une certaine profondeur malgré l'exigence de brièveté ? En faisant éclater l'information en plusieurs éléments : deux feuilles + d'autres articles.

• Les critères de choix dans la presse professionnelle

Les articles sont choisis suivant vingt critères.

1. **Intérêt quantitatif** : deux fois 25 lignes de 60 signes.

2. **Intérêt humain.**

3. **Loi de proximité** : c'est la loi du « macchabée/kilomètre » : plus les morts sont loin, moins ils nous intéressent.

Il faut reconnaître que plus on met de faits divers, plus on est lu. A cause de cela, la presse régionale est devenue plus forte que la presse nationale.

4. **Originalité-Nouveauté.**

5. **Côté événementiel** : ce qui est momentané et urgent.

6. **Accumulation d'événements** : par exemple, au moment de l'Arménie, on a parlé d'autres tremblements de terre dont il n'est pas question d'habitude.

7. **Aspect conflictuel** : le « conflit » marche mieux que la paix.

8. **Fiabilité de la source.**

9. **Engagement du journal** : si le journal est engagé politiquement, le journaliste ramène les faits à une seule opinion au lieu de donner le plus d'opinions possible.

10. **L'intégration** du fait divers dans un article de fond.

11. **Concurrence entre les médias.**

12. « **Faisabilité** » : délais, place.

13. **Service** : ce qui peut servir à d'autres. On le fait ressortir en le mettant dans un encadré (exemple : en pédagogie, on encadre ce qui peut servir à d'autres).

14. **Accessibilité** : il ne faut pas être trop technique.

15. **Représentativité de la source** : par exemple, interroger le directeur de l'école qui a brûlé, plutôt que l'instituteur.

16. **Découpage de l'événement** en plusieurs informations.

17. **Bilan sur l'événement.**

18. **Rapport à l'argent** : dire les chiffres en visualisant par comparaisons. Exemple : 2 porte-avions = 3 hôpitaux.

19. **Lisibilité** : phrases courtes, synonymes, mots d'une ou deux syllabes. Éliminer les redondances, phrases à la voix active.

20. **Agencer les informations** entre les diverses sources (exemple, patron, syndicat, témoin...).

Presse et citoyenneté

L'introduction de la presse quotidienne, c'est d'abord **l'irruption du monde extérieur dans la classe** ou du moins son reflet... La proportion des élèves qui lisent un quotidien reste en moyenne très faible : l'information télévisée les retient beaucoup plus. C'est donc l'enseignant qui décide d'introduire la presse adulte, selon des modalités très variables.

Chez Colette Hourtolle (classe de 3^e), c'est de façon ponctuelle, avec par exemple « **le tiercé des titres à la Une** », à partir d'une fiche tirée de **Apprendre avec la presse** (CLEMI).

Son objectif : provoquer un travail de recherche avec une activité susceptible de permettre en une heure un contact positif avec la presse et d'aboutir à un résultat transmissible instantanément par télécopie à d'autres enseignants faisant partie d'un réseau d'échanges.

« [...] J'arrive avec tous les quotidiens que j'ai pu trouver chez le marchand de journaux du coin et j'impose, d'une manière très directive, avec fiche-guide minutée, ce travail à la classe. La fiche n'a pas été exactement suivie : les groupes qui se sont formés étaient à géométrie variable, le minutage trop serré n'a pas été respecté... et certains ont rapidement abandonné la Une aux consciencieux, pour se plonger dans la lecture des pages intérieures : pour une fois ils lisaient un quotidien !

Cependant, il y a eu une comparaison orale des tiercés affichés au tableau ; on a vu ressortir les préoccupations de chaque journal, et parfois le lectorat visé, ce qui n'est pas toujours simple : un garçon a émis l'hypothèse que **Libération** s'adressait à l'extrême-droite en fonction de l'importance donnée au nom de Le Pen.

En conclusion, les ados se sont déclarés intéressés. La rapidité de l'exercice évite la lassitude. Mais il faudrait que ce soit l'amorce d'autres activités (revue de presse, etc.). »

Chez Jacques Brunet (classes de seconde et première) tous les élèves présentent à tour de rôle un exposé oral très bref (trois minutes environ).

« Cette année j'ai proposé que toutes les prises de parole s'inspireraient d'un article de quotidien, suffisamment long (30 cm/colonne au moins) au choix de chacun, avec, obligatoirement une justification du choix de l'article, et un

regard critique (ce qui manque à l'article, est-il clair ou non ? Les questions en suspens...).

On constate – contrairement aux idées reçues – que les adolescents sont vivement intéressés par l'actualité (sujets choisis en septembre 1991 : la situation en Russie, Cuba, l'affiche Benetton, la journée du patrimoine, la liberté d'expression en Chine...).

En une heure, on écoute six à sept orateurs, on procède à une évaluation collective, selon des critères élaborés ensemble. Quelques discussions s'amorcent sur tel ou tel problème d'actualité et il arrive qu'on programme une suite sous forme de débat ou de recherche complémentaire quand on s'aperçoit que trop de questions restent sans réponse. »

Chez Michel Mulat, l'introduction de la presse a pris la forme d'une opération d'envergure, préparée longtemps à l'avance (sensibilisation des enseignants, recherche d'intervenants) ; elle a abouti à une semaine de manifestations dans le cadre de la semaine de la presse.

1 T
VIETIE

SEMAINE SUR LA PRESSE | **L T**

MARDI 02.03
L'Image
8h : Le dessin de presse par le Tde G.
9h à 11 h 30 : La photo de presse par M. J.-L. Gillet (L'Espresso).
Le Sport
14h à 15h 30 : La page sportive régionale : M. M. Scheller (Le Figaro).

MERCREDI 03.03
Etude comparée
8h : Mise en place du comité de rédaction pour le lendemain.
10h à 12h : La presse allemande : Mmes Thonnet-Krause et Desmoulin.
12h à 13h : La presse anglaise : M. M. Pichard et Ollivier.
14h à 15h : La presse et les jeunes : M. Thierry Baillet (Le Figaro).

Le J.T. des AV
13h à 17h : Reportages sur : les animations de la semaine dans le cadre de la Semaine de la presse, le CJC, la journée "place de la femme dans l'enseignement technologique".
17h à 17h 30 : J.T. en direct du studio AV avec 4 invités.

JEUDI 04.03
Notre JOURNAL.
8h à 17h 30 : On écrit à partir des élections AEP de la veille (le Paris), de la hiérarchie, des journaux du matin et de France Info, un quotidien « Traitement de texte et PAO (Monsieur Bianchi, Buisson, Chabrier, Chazotte, Desmoulin, M. M. Laiton, M. M. Laiton, Laiton). »
17h : Le journal radio des TSI Audio (présent le repas).

VENREDI 05.03
Journée Automobile
animée par les TSI 1996.
8h : Les journaux régionaux auto.
9h : La presse auto en vidéo.
10h : M. Thierry parle de ses expériences en matière de rallye, devant sa voiture.
11h : La technique auto en vidéo.
12h 30 : Presse et industrie auto par M. Haigne. "Hapi".
14h 30 : présentations : Journaux et auto.

Journée Audiovisuelle
Techniques d'interview : 2^e AV.
9h à 11h 30 : M. Gaveret, intervenant de l'IFL.
14h 30 à 15h 30 : François Jouspierre du Figaro.
17 h : médiateurs du J.T. en direct.
18h à 19h 30 : M. M. Laiton, M. M. Laiton, Laiton.

*Présentation tous les jours de coupures de journaux
Présentation tous les jours de journal vidéo
quotidiens des TSI Audio.
Circuits permanents "Chaque jour"
Exposition permanente "Image, le sport, les "ouvertures"
de magazines, les dossiers de presse, etc.
Création de l'Indit : Journal de la semaine*

Témoignage

Semaine de la presse

Mise en route

Cette année nous étions avertis à temps... par hasard au lycée Viette (Montbéliard)... dès novembre, des dates de cette seconde **Semaine de la presse**. Ont donc rapidement été contactés au LP et LT des enseignants intéressés – heureusement que tous ne l'étaient pas, car le lycée n'aurait pas pu répondre à leur demande, faute de locaux, en particulier.

Dès le mois de décembre, nous commençons la recherche d'éventuels intervenants, et entrons en contact avec eux. Un mois avant la date, des classes préparaient déjà l'opération : les unes des expositions, les autres des articles. Des réunions entre enseignants volontaires ont permis d'harmoniser les expositions, visites et participations diverses des élèves.

Bilan global : on peut penser sans exagération que quelques six cents élèves ont été plus ou moins directement concernés par cette semaine dans la cité Viette.

Quatorze professeurs du LT se sont impliqués.

Nous avons eu dix intervenants extérieurs.

Domage que, pour diverses raisons qui tiennent autant à des aspects techniques que pédagogiques, le LP n'ait pas pu participer : « **Les plus motivés étaient en stage à ce moment-là** », d'autres « **étudiaient la presse en classe toute l'année !** »...

Grille commentée

Chaque demi-journée – ou journée pour les sujets plus importants – était consacrée à l'étude d'un thème particulier. Autour de ces thèmes : des expositions préparées par les élèves ou étudiants, des intervenants extérieurs, des animations par des classes ou des professeurs. D'autre part, des séries thématiques de journaux ou de revues ont pu être librement feuilletées, les colis des messageries – pauvres cette année – ont été largement complétés. Les étudiants de TSI AV (BTS audiovisuel première année) ont assuré un rapide reportage : à cet effet, ils ont tenu le journal de la semaine en filmant, dans la mesure du possible, des extraits de toutes les manifestations. Chaque midi, les images de la veille, fraîchement montées, étaient diffusées au réfectoire.

Les élèves du club photo – moins disponibles – ont couvert quelques événements et nous ont fourni de précieuses images pour nos journaux.

Faut-il parler des « messageries » ? Quelle pauvreté ! Il fallait un colis par établissement : celui du LT n'est, à notre connaissance, jamais arrivé. Quelle image cherchent donc à donner de la presse nationale les professionnels ? Ne nous a-t-on pas un peu pris pour des entreprises de collecte de papiers recyclés ?

Un budget de 2 500 F, ouvert à l'occasion de cette semaine, a permis de couvrir nos achats de journaux ou revues (sport, automobile, audiovisuel plus particulièrement), nos dépenses relatives aux expositions (papier, photocopies...), ainsi que nos frais de téléphone (télématique).

Conclusion

Semaine chargée, succès certain.

Opération coup-de-poing réussie, mais chacun s'en est retourné rapidement à ses occupations, en oubliant même qu'une exposition, cela se démonte. On a ouvert la fenêtre pendant une semaine.

Recommencerons-nous l'année prochaine ? C'est beaucoup d'énergie... Les plus engagés se sont juré qu'ils ne recommenceraient pas à organiser une expérience de si grande ampleur, à moins qu'une nouvelle équipe ne la prenne en charge. Pas facile le travail coopératif chez les professeurs en lycée. Faut-il continuer dans les mêmes conditions ? Attention au rituel !

Michel Mulat

Devant cette irruption du monde extérieur, de l'actualité, des problèmes de société, il y a alors **prise de conscience**.

On a souvent reproché aux journaux scolaires des classes Freinet – il faut prendre en compte ce reproche, en partie fondé – d'être des recueils d'expression personnelle plutôt que des « journaux » à proprement parler. Mais nos journaux n'ont pas à singer la presse adulte. En tout cas l'introduction de la presse quotidienne en clas-

se, à condition qu'elle ne soit pas systématique, pourrait apporter un correctif à cette tendance.

Mais la pratique de la presse dépasse souvent la simple prise de conscience : **on lit ou on écrit pour agir**.

La lecture d'un article sur la violence à la télévision, dans le *Journal des Enfants*, a suscité non seulement une discussion animée mais une prise de décision dans une classe de perfectionnement.

Témoignage

*Ce jeudi matin, Siham nous fait un compte rendu d'un article qu'elle a lu dans le **Journal des Enfants** : « Les dangers de la télévision ».*

Après le compte rendu, elle mène une discussion passionnée dans la classe (j'en cite les passages qui me paraissent importants) :

Siham : Il faudrait trouver des choses intéressantes à dire aux gens pour remplacer la télé.

Yannick : Ça fait mal aux yeux... faut pas s'approcher, moi je me mets dans un fauteuil, pas devant.

Séverine : Je pleure si je regarde beaucoup.

Siham : Les gens passent des films qui coûtent moins cher... il vaudrait mieux pas les passer s'ils sont pas bons. Les enfants aiment bien ça, les dessins animés, eux, ils savent pas que ça peut leur faire du mal ! Comment il faudrait faire ? Je dirais qu'ils devraient donner « un ordre » pour que ces films soient pas mis à la télé.

L'enfant fait ses devoirs, il regarde le film... le lendemain, il va se rappeler du film et pas de ses devoirs !

Kathleen : Les films qui sont pas bien... les enfants, ils ont qu'à pas les regarder... Les mamans, elles doivent dire ce que les enfants peuvent voir !

Siham : Maintenant, c'est trop tard... le gosse américain, il a déjà regardé les publicités et les meurtres. Il aurait fallu penser avant !

Ils pensent pas aux enfants qui auront des difficultés dans leur vie !

Ismaïl : Moi, la télé, elle m'énerve pas... j'ai l'habitude !

Siham : Je pose une question. Je sais bien que c'est pas vous qui répondrez... vous pouvez pas. Pourquoi ils disent pas avant les dangers des films ?

Sandrine : Mon petit frère, il aime bien regarder les films et les dessins animés... quand ça finit tard, on va se coucher, on parle pas et la nuit j'entends mon petit frère qui rêve... C'est trop tard, on ne fait rien.

Frédérique : Il faudrait parler.

Siham : Les gens n'achètent pas tous les journaux de la télé pour lire... Les docteurs, ils devraient se présenter dans la télé et prévenir les gens, avant les films, au journal de 20 heures par exemple ! Y'a plein de gens qui regardent le journal de 20 heures.

Frédérique : Il faudrait en parler avec le directeur de la télé... si tous les enfants le disaient, ils pourraient changer les programmes.

Siham : Maintenant, je dirais d'abord quelque chose : je voudrais le lire à tous les enfants de l'école, l'article sur les dangers de la télé... et demander ce qu'ils en pensent ?

On décide de faire ce que propose Siham... On photocopiera l'article et on le fera passer dans les cinq autres classes de l'école en demandant aux enfants et aux maîtres s'ils veulent bien en discuter et nous donner leur avis et leurs propositions...

Nous, la classe de perfectionnement, nous en ferons la synthèse que nous communiquerons à tous et même, nous la lirons au conseil d'école.

Dans le car qui nous conduit à la piscine, l'après-midi, la discussion se poursuit entre Ismaïl, Yannick et Raphaël et se conclut par :

« Mais quand même, on aime bien regarder Bioman, Cosmocot et Cobra ! »

Sophie Kuehm (Chantiers dans l'enseignement spécial, mars 1989).

Les dangers de la télévision

Les enfants regardent de plus en plus la télévision. Les émissions sont souvent très violentes. Les spécialistes disent que la télé a un effet nocif (dangereux) sur les enfants. A force de voir des bagarres, des meurtres... les enfants deviennent agressifs (méchants).

Le Centre international de l'enfant (CIE) a réuni à Paris les spécialistes pour voir comment les parents et les éducateurs peuvent diminuer les mauvais effets de la télé sur les enfants. Il y a de quoi se poser la question lorsqu'on sait qu'un enfant américain passe quatre à cinq heures par jour devant la télé.

Il voit 20 000 spots publicitaires par an. Arrivé à l'âge adulte, il aura vu 18 000 meurtres !

En France, les dessins animés japonais comme « Goldorak » par exemple, ont beaucoup de succès. Or, ces dessins animés sont très violents mais la télé en passe souvent parce qu'ils ne sont pas chers.

Pour aider les enfants, le mieux est que les parents leur apprennent à regarder la télé, en choisissant des émissions intéressantes plutôt que violentes. Il faut aussi discuter des émissions après les avoir vues.

Enfin, pendant qu'on regarde la télé, on ne lit pas, on ne discute pas, on ne joue pas. Bref, on ne fait rien et c'est bien dommage.

Le Journal des Enfants, 21.01.1988.

Comptes rendus des débats :

Il faudrait trouver des choses intéressantes à dire aux gens pour remplacer les films ou les dessins animés violents, ça fait mal aux yeux.

À la télé, on passe des films violents parce que ça coûte moins cher. Les enfants les aiment, ils ne savent pas que ça peut leur faire du mal. Ils les regardent le soir et, le lendemain, ils se rappellent du film et pas de leurs devoirs.

Les parents doivent dire ce que les enfants peuvent voir.

En passant ces films, ils ne pensent pas aux enfants qui auront des difficultés dans leur vie à cause d'eux. On regarde la télévision le soir, alors on va se coucher tout de suite et on n'en parle pas, et la nuit on en rêve.

Il faudrait lire dans les journaux pour savoir si les enfants peuvent regarder un film... et pourtant, on aime bien regarder Cobra, Bioman et Goldorak...

Classe de perfectionnement

La lumière de la télé nous fatigue les yeux, surtout dans l'obscurité. Les films de violence et de guerre peuvent donner des idées aux enfants.

Souvent on fait des cauchemars après avoir vu un film d'épouvante. Beaucoup de films devraient être interdits aux enfants, mais les parents ne disent rien.

En regardant la télé, on oublie tout : de ranger ses affaires, d'aider maman, de jouer avec ses frères, de faire ses devoirs, etc.

On devient paresseux si on prend l'habitude de regarder trop la télévision.

CE2

Il faudrait annuler les films violents et aussi certains dessins et faire passer des films gentils, comprenant des dessins animés, des films amusants et des reportages.

C'est un peu la faute des parents car c'est eux qui nous autorisent à regarder des films de meurtres. Les enfants acceptent et ils ont envie de se battre car ils se croient forts, mais ils ont tort.

Il faudrait faire des films qui expliquent les fausses cascades et les faux meurtres.

Au lieu de regarder la télé, il vaut mieux jouer avec ses frères, ses sœurs ou avec ses amis.

Il y a des films violents, mais certaines émissions sont éducatives. Il faudrait mettre les films violents à la fin de la nuit et des films intéressants la veille des jours où on n'a pas classe.

CMI

De même chez Monique Méric (classe de SES) la lecture commentée d'un article du *Journal des Enfants* sur Van Gogh « a donné à un gamin l'envie de faire une recherche sur le peintre, recherche qu'il a présentée au groupe aidé de reproductions empruntées au CDI et au professeur de dessin. »

« En ce moment, même les petits Turcs et Tunisiens ont compris ce qu'est le recensement et ils ont aidé leurs familles à remplir les imprimés. »

Dans le même sens le *Journal des Enfants* rapporte qu'un enfant « a organisé une manifestation devant l'ambassade du Brésil en France pour sauver la forêt amazonienne. Il a pris conscience du problème après avoir lu un article du *Journal des Enfants*. » (16 août 1990).

Autre exemple : la lecture publique d'un article frappant de *Voix roumaines*, journal en français du collège de Cluj, animé par Emilia Ietza, a incité des élèves de seconde à proposer immédiatement une modeste collecte, relayée ensuite par une grande opération de solidarité au niveau du lycée : création d'une association lycéenne, jumelage avec un lycée roumain, collectes dans les collèges du secteur, expositions, conférences et préparation d'un convoi. Voir ci-contre.

Mais ce recul critique doit le plus souvent être suscité par l'enseignant qui, par exemple, peut attirer l'attention sur deux interprétations d'un même fait (exemple : le problème de la couche d'ozone, qui a suscité des commentaires divergents dans la communauté scientifique). C'est là que les comparaisons entre quotidiens peuvent être très riches (comparaisons entre Unes mais aussi entre articles sur des sujets précis).

Voir exemple de fiche du fichier PEMF sur le sport, en annexe.

La rentrée cette année

Cette année, un parent d'élève a dû dépenser tout son salaire (27 \$ par mois) pour acheter le nécessaire en vue de la rentrée :

- Un cartable coûte 600 lei = 2 dollars ;
 - 2 cahiers coûtent 1 200 lei = 4 dollars ;
 - un stylo à encre coûte 300 lei = 1 dollar ;
 - une boîte de 12 feutres : 600 lei = 2 dollars ;
 - 4 livres de lecture : 600 lei = 2 dollars.
 - 10 stylos à bille coûtent 300 lei = 1 dollar ;
 - une paire de baskets : 3 000 lei = 10 dollars ;
 - un blue-jean (pantalon) : 1 500 lei = 5 dollars
- Total : 27 dollars

Extrait de « Voies roumaines », École de Cluj-Napoca - Roumanie.

Le même questionnaire va s'imposer pour la rédaction d'un journal scolaire : réaliser un journal, c'est **prendre conscience d'un certain nombre d'exigences morales.**

« La diffusion d'un journal, c'est un acte de communication en vraie grandeur, qui va amplifier les répercussions des textes. Cela commence par le choix des articles : « Le vote « traditionnel » des textes libres à main levée par la classe est souvent remis en cause en cours d'année ; je propose alors que chacun ait sa page, et en soit entièrement responsable. Or si certaines classes acceptent ce mode de choix un peu individualiste, il est remarquable que d'autres, plus nombreuses, le refusent : le groupe sent alors que ce journal est l'expression d'une communauté, qui a son mot à dire dans le choix. »

J. Brunet

Le choix peut aussi porter sur des dépêches d'agence, comme dans l'expérience relatée par les élèves de Michel Mulat : journal réalisé en un jour, dans le cadre de la semaine de la presse, non sans de sérieux problèmes techniques :

« Même s'il a un peu de retard (notre journal) existe. Nous avons pu capter les dépêches AFP (3615 code LIBE) par télématique, pendant que l'autre groupe, efficacement et aimablement aidé par la documentaliste du lycée professionnel, dépouillait la presse du jour, écrivait, corrigeait, rédigeait, saisissait les articles. Les élèves du club photo ont réussi à nous tirer à temps les photos qu'ils avaient prises les jours précédents. (Les groupes) n'ont pas chômé, de 8 h à 18 h, pratiquement sans interruption... »

Qu'il porte sur des dépêches d'agence ou sur des textes libres, le choix va entraîner forcément des discussions sur les critères et donc une réflexion sur le lectorat du journal, et une préoccupation plus grande de ce lectorat.

On peut être ensuite souvent confronté au problème du respect de la vérité. Un article peut apporter des informations erronées ou incomplètes. S'il est publié sans correction, il risque de susciter des réactions, voire un « droit de réponse » : c'est une expérience un peu rude mais en vraie grandeur. L'adulte peut aussi mettre en garde l'auteur, lui suggérer un complément d'enquête. C'est là que la part du maître doit être dosée avec pertinence et précaution !

Autres exigences : respecter la vie privée, s'interdire l'injure et la diffamation. Avant d'être publié dans un journal scolaire largement diffusé à l'extérieur, « *M. X (personnage politique connu) est un sale type et un raciste* », ce jugement doit être discuté en classe. C'est là qu'il est indispensable d'avoir sous la main la loi de 1881 sur la presse. Voir en annexe.

On s'aperçoit alors que les notions d'injure et de diffamation restent très floues : « atteinte à l'honneur, à la considération... » Quel honneur ? Quelle considération ? Voilà qui est bien relatif à l'époque et au milieu, et matière à longues et passionnantes discussions.

Pour nous aider, à partir d'exemples concrets faisant jurisprudence, il est bon de consulter *l'Abrégé du droit de la presse* (éditions CFPJ, diffusion La Découverte), ou *Faire son journal au lycée et au collège* par Odile Chenevez et le CLEMI (même éditeur).

En fait, ces cas extrêmes devraient être rares.

En tout cas, il nous paraît important qu'un journal scolaire soit déclaré, conformément à la loi française (« tout imprimé doit être déclaré », article 1 de la loi sur la presse) non pas par légalisme, mais parce que c'est une reconnaissance de l'expression des jeunes et un moyen particulièrement précieux de formation à la responsabilité : un journal scolaire doit avoir le même statut qu'un journal adulte. Les démarches sont très simples et il serait encore mieux d'y associer les jeunes rédacteurs (1).

Aussi exprimons-nous les plus vives réserves à l'égard de la circulaire ministérielle du 6 mars 1991 sur les publications réalisées et diffusées par les élèves dans les lycées. Le législateur, constatant que la plupart des journaux lycéens ne sont pas déclarés et ne sortent guère de l'établissement, a distingué deux types de publications : les journaux déclarés selon la loi sur la presse de 1881, et les journaux « internes à l'établissement », non déclarés, et qui peuvent circuler librement dans l'établissement mais pas au dehors.

C'est alors au chef d'établissement de veiller au contenu du journal : il peut en interdire la diffusion si certains écrits ont un caractère injurieux ou diffamatoire ou portent atteinte aux droits d'autrui ou à l'ordre public.

Nous voyons dans ce statut « protégé » une vraie régression : ce n'est pas, à notre avis, le meilleur moyen de responsabiliser les jeunes rédacteurs. Et comment des éducateurs peuvent-ils proposer qu'un journal reste à l'intérieur de l'établissement ? C'est en faire un gadget pédagogique (2).

Par conséquent, la création d'une carte de Presse Jeune, mise au point lors de la deuxième convention de la Presse Jeunes à Poitiers (J. Presse) en 1990, nous paraît une initiative à encourager. C'est un engagement moral que prend le jeune journaliste.

(1) La seule démarche consiste à déposer une déclaration d'intention de paraître, ou « dépôt de titre », auprès du procureur de la République du lieu d'impression, sur papier timbré, signée du directeur de la publication, qui doit être majeur (18 ans). (Article 7 de la loi sur la presse). Le gérant doit joindre à sa demande un extrait de casier judiciaire.

(2) Voir l'article de Jacques Brunet dans Le Nouvel Éducateur, n° 38 d'avril 1992, PEMF.

Modèle de déclaration

Je soussigné (nom, prénom, domicile personnel), jouissant de mes droits civils et politiques, déclare avoir l'intention de publier, comme directeur de publication, un journal ayant pour titre ... lequel paraîtra (périodicité) et sera imprimé chez (nom et adresse de l'imprimeur).

Date et Signature.

Techniques Freinet et déclaration de journaux scolaires

La diffusion du journal scolaire

Si votre journal scolaire ne sort pas des murs de la classe, il reste un outil exclusivement pédagogique dont vous gardez la totale maîtrise, et qui n'est donc soumis à aucune règle particulière. Par contre, à partir du moment où un journal scolaire est diffusé hors de l'école, il tombe sous le coup de la réglementation générale des périodiques. Si vous voulez rester dans le cadre d'une parfaite légalité, il vous faudra donc d'abord déclarer officiellement votre journal. Par la suite, si vous souhaitez que ce journal puisse circuler par la poste au tarif des périodiques, vous devrez :

1. demander un numéro d'inscription à la CPPAP (l'ICEM est habilité à faire pour vous cette démarche ;
2. déposer auprès des PTT une demande de circulation en périodique.

L'inscription à la CPPAP

La déclaration du journal au Procureur de la République n'est qu'une formalité légale, obligatoire pour la surveillance de la publication. Elle ne donne aucun droit pour la circulation en périodique. Pour avoir cette autorisation, il faut faire une demande qui est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP).

A la suite des démarches qui ont été menées nationalement par notre Mouvement, une loi spéciale a été votée, autorisant les journaux scolaires, imprimés selon la technique Freinet, à circuler en périodiques (loi n° 50-60 du 3 février 1953, article 4, JO du 4 février 1953, pages 1061 et 1062). C'est l'ICEM qui a la charge de regrouper les demandes et qui fait attribuer un numéro d'inscription à la CPPAP.

Si vous désirez obtenir le droit pour votre journal de circuler en périodique, adressez-vous à :

Secrétariat ICEM, 18, rue Sarrazin - 44000 Nantes. Tél. : 40.89.47.50.

Annexes

Extraits de la loi sur la presse*

Injure et diffamation

« Seront punis des peines prévues par l'alinéa premier ceux qui, par les mêmes moyens, auront provoqué directement à l'un des crimes ou délits énumérés au onzième alinéa de l'article 44 du Code pénal ou fait l'apologie de l'une de ces infractions, lorsque ce crime ou délit aura été en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur. »

Art. 25. – Toute provocation par l'un des moyens énoncés en l'article 23 adressée à des militaires des armées de terre, de mer ou de l'air, dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans tout ce qu'ils leur commandent pour l'exécution des lois et règlements militaires, sera punie d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 300 F à 300 000 F.

2. – Délits contre la chose publique

Art. 26. – **L'offense au Président de la République** par l'un des moyens énoncés dans l'article 23 est punie d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 300 F à 300 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement.

Les peines prévues à l'alinéa précédent sont applicables à l'offense à la personne qui exerce tout ou partie des prérogatives du Président de la République.

Art. 27. – La publication, la diffusion ou la reproduction, par quelque moyen que ce soit, **de nouvelles fausses**, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers lorsque, faite de mauvaise foi, **elle aura troublé la paix publique ou aura été susceptible de la troubler**, sera punie d'un emprisonnement de six mois à trois ans, et d'une amende de 300 F à 300 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement.

Les mêmes faits seront punis d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 3 000 F à 900 000 F, lorsque la publication, la

diffusion ou la reproduction faite de mauvaise foi sera de nature à ébranler la discipline ou le moral des armées ou à entraver l'effort de guerre de la Nation.

Art. 28. – *Abrogé par décret-loi du 29 juillet 1939, article 129.*

3. – Délits contre les personnes

Art. 29. – Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est **une diffamation**. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés.

Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est **une injure**.

Art. 30. – La diffamation commise par l'un des moyens énoncés en l'article 23 envers les cours, les tribunaux, les armées de terre, de mer ou de l'air, les corps constitués et les administrations publiques, sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 300 F à 300 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 31. – Sera punie de la même peine la diffamation commise par les mêmes moyens, à raison de leurs fonctions ou de leur qualité, envers un ou plusieurs membres de l'une ou de l'autre Chambre, un fonctionnaire public, un dépositaire ou agent de l'autorité publique, *un ministre de l'un des cultes salariés par l'État*, un citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public, temporaire ou permanent, un juré ou un témoin, à raison de sa déposition.

La diffamation contre les mêmes personnes concernant la vie privée relève de l'article 32 ci-après.

Art. 32. – **La diffamation commise envers les particuliers** par l'un des moyens énoncés en l'article 23 sera punie d'un emprisonnement de cinq jours à six mois et d'une amende de 150 F à 80 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement.

(Loi n° 72-546 du 1^{er} juillet 1972.)

La diffamation commise par les mêmes moyens envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 300 F à 300 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement.

4. – *Délits contre les chefs d'État et agents diplomatiques étrangers*

Art. 36. – (Décret-loi 30 octobre 1935 ; ordonnance 6 mai 1944.)

L'offense commise publiquement envers les chefs d'État étrangers, les chefs de gouvernements étrangers et les ministres des Affaires étrangères d'un gouvernement étranger sera punie d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 300 F à 300 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement.

* *La première version de la loi sur la presse date du 29 juillet 1881.*

Charte des jeunes journalistes et lycéens

Les jeunes journalistes et lycéens :

1. Ont le droit à la liberté d'expression garantie par la Déclaration universelle et la Convention internationale sur les droits de l'enfant.
2. Assument personnellement la responsabilité de tous leurs écrits, même anonymes.
3. Garantissent le droit de réponse à toute personne qu'ils mettraient en cause ou pourrait se reconnaître dans leurs écrits.
4. S'interdisent la calomnie et le mensonge, sans pour autant renoncer à des modes d'expression satiriques ou humoristiques qui ne doivent pas nécessairement être pris au pied de la lettre.
5. Considèrent qu'à partir du moment où ils respectent ces règles, aucun contrôle ne doit s'exercer sur leurs journaux, notamment dans les établissements scolaires.
6. Sont ouverts à toute discussion sur leurs publications.

Cette charte a été adoptée lors de la deuxième Convention pour les droits de la presse jeune réunie à Poitiers les 28 et 29 avril 1990.



PARTISAN OU OBJECTIF ?

ACTIVITÉ

(Matériel difficile à se procurer).

Vous vous procurez les journaux qui ont publié les comptes rendus d'une rencontre de sport collectif en première division. Par exemple pour une rencontre Bordeaux-Marseille : *Sud-Ouest*, *Le Provençal* et *L'Équipe*.

Nous proposons deux pistes de comparaisons :

1. Objectivité : surlignez d'une couleur différente ce qui concerne chaque équipe.

La quantité est-elle identique ou y a-t-il une relation entre l'équipe et le journal de sa région ? Y a-t-il égalité dans le journal national ?

2. Respect des personnes : en vous mettant à la place de chacun des joueurs dont on parle, vous surlignez ce qui vous semble irrespectueux, méprisant, injurieux...

Rappel : « *L'important ce n'est pas de gagner, c'est de participer.* »

(P. de Coubertin)

Vous pouvez organiser un débat à l'issue de vos travaux.

Lire, connaître, écrire

LA PRESSE

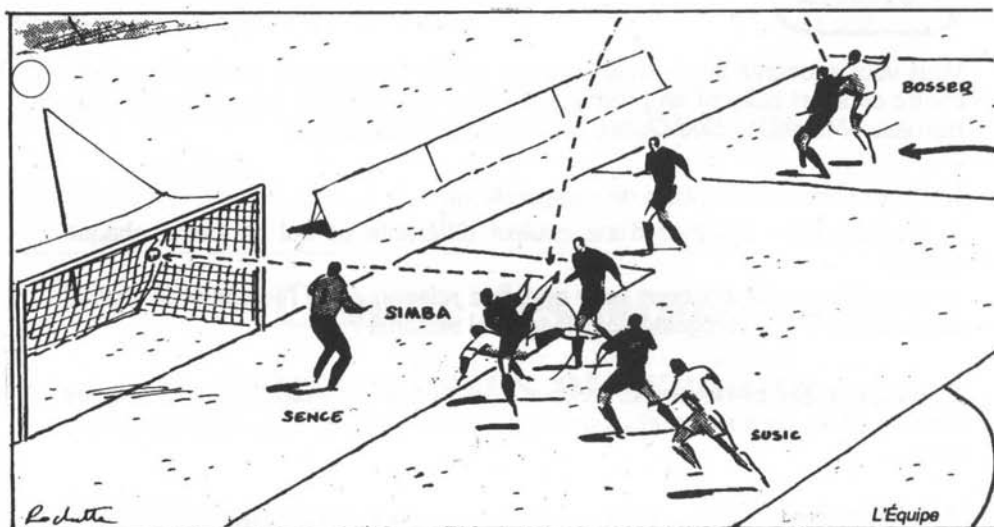
du quotidien au journal scolaire

SPORT



E1

RÉDACTION D'ARTICLES SPORTIFS



ACTIVITÉ

A partir de cette image, rédigez le commentaire de l'action.

Vous pourrez ensuite le comparer avec l'article du journaliste page 70.



69

Lire, connaître, écrire

LA PRESSE

du quotidien au journal scolaire

PLAN DU FICHER

DÉMARRAGE	P. 5 Aménagement d'un coin presse	P. 6 Suggestions	P. 7 Pour utiliser votre collection	P. 8 Idées de rangement
	 FICHES LIRE	 FICHES CONNAÎTRE	 FICHES ÉCRIRE	
MANCHETTE	L1/P. 9 : Présence du journal L2/P. 10 : Les journaux et leurs titres	C1/P. 11, 12 : Répartition des journaux quotidiens	E1/P. 13, 14 : Titres de journaux scolaires (création de manchettes)	
UNE	L1/P. 15, 16 : Première page du journal L2/P. 17, 18 : Comparaison d'une Une et d'une page intérieure	C1/P. 19 : Comparaison de Unes	E1/P. 20 : Créer une Une	
TITRAILLE	L1/P. 21, 22 : Les articles et leurs articles L2/P. 23 : Titraille L3/P. 24 : Classement des titres	C1/P. 25, 26 : Rôle du titre	E1/P. 27, 28 : Invention de titres	
RUBRIQUES ET SOMMAIRES	L1/P. 29, 30 : Comment cherche-t-on ?	C1/P. 31, 32 : Comment s'y retrouver ?	E1/P. 33, 34 : Création de rubriques et sommaires	
ÉVÉNEMENT	L1/P. 35 : Place de l'événement L2/P. 36 : Dépêches d'agence L3/P. 37 : Tableau hebdomadaire d'un événement	C1/P. 38 : Un fait divers C2/P. 39, 40 : Loi de proximité	E1/P. 41, 42 : Quotidien et journal scolaire	
SOURCES DE L'INFORMATION	L1/P. 43 : Sources	C1/P. 44 : Sources C2/P. 45, 46 : La dépêche d'agence	E1/P. 46 : Citez vos sources	

PLAN DU FICHER

	 FICHES LIRE	 FICHES CONNAITRE	 FICHES ÉCRIRE
ILLUSTRATIONS	L1/P. 47, 48 : Exemples d'illustrations	C1/P. 49, 50 : Importance des illustrations C2/P. 51, 52 : Rôle des illustrations	E1/P. 53, 54 : Dans les journaux scolaires
ÉCRITURE JOURNALISTIQUE	L1/P. 55, 56 : La règle des questions	C1/P. 57 : OQQCP	E1/P. 58 : Vous êtes des journalistes
INFORMATIONS RÉGIONALES	L1/P. 59, 60 : Principaux journaux régionaux	C1/P. 61, 62 : Informations locales	E1/P. 63 : Dans le journal scolaire E2/P. 64 : Diffuser dans le journal local
SPORT	L1/P. 65 : Les titres L2/P. 66 : Les résultats sportifs	C1/P. 67 : Style C2/P. 68 : Partisan ou objectif ?	E1/P. 69, 70 : Rédaction d'articles sportifs
RUBRIQUES PRATIQUES	L1/P. 71 : Inventaire	C1/P. 72 : Utilité	E1/P. 73, 74 : Dans votre journal scolaire
PETITES ANNONCES	L1/P. 75 : Le service des petites annonces L2/P. 76 : Comprendre les petites annonces	C1/P. 77 : Coût d'une petite annonce	E1/P. 78 : Rédaction d'une petite annonce
MÉTÉO	L1/P. 79, 80 : Présentations	C1/P. 81, 82 : Les informations météo	
PUBLICITÉ	L1/P. 83, 84 : Repérage	C1/P. 85, 86 : Importance de la publicité C2/P. 87 : Coût d'un exemplaire de journal	E1/P. 88 : Humour

Compléments : P. 89 à 92 : Lexique P. 94 : Bonnes adresses
P. 93 : Bibliographie P. 95, 96 : Fiche gabarit

Bibliographie

Pour continuer la réflexion et l'action :

- Publications de l'École moderne française (PEMF) :

Fichier *La presse, du quotidien au journal scolaire*. Pour cours moyens et collèges. A paraître en septembre 1992.

C. Freinet : *Le Journal scolaire*.

Pourquoi ? Comment ? *Les journaux scolaires*.

Dossier pédagogique 147-148, *Le journal scolaire au second degré*.

BT 802 *Visite à un quotidien local*.

BT2 224 *Le journalisme, une éthique professionnelle*.

- Éditions Retz/Cleml, 1988, *Apprendre avec le journal*, Jean Agnès et Josiane Savinio.

- CNDP/CLEMI (coll. Hachette Éducation) : *L'expression lycéenne, livre blanc* (1991).

- CFPJ (Diffusion La Découverte) :

– *Utiliser la presse à l'école* (Jean-Pierre Spirlet).

– *Utiliser la presse au collège et au lycée* (Jean-Pierre Spirlet).

– *Faire son journal au lycée et au collège* (Odile Chenevez et le CLEMI).

– *Guide du droit de la presse*.

- Que sais-je ? n° 2 469, *Le droit de la presse*.

- Quelques adresses :

Le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information) 391, rue de Vaugirard - 75015 Paris. C'est un organisme qui dépend du ministère de l'Éducation nationale. Il dispose d'une collection importante de journaux scolaires et lycéens.

L'ARPEJ (Association régions presse enseignement-jeunesse) 17, place des États-Unis - 75015 Paris. Elle réunit une quarantaine de quotidiens régionaux. Elle essaie de développer l'utilisation de la presse en classe, et toutes sortes de collaborations entre éducation et presse. Prendre contact avec le journaliste délégué de l'ARPEJ, au siège du quotidien de votre région.

J Presse, association de la presse d'initiative jeune, 13, passage des Tourelles - 75020 Paris. Organise le festival annuel Scoop en Stock, précédé de festivals régionaux.

Le Journal des enfants, BP 1 489 - 60072 Mulhouse Cedex. Tél. : 89.43.99.44.

le nouvel EDUCATEUR

Documents

Pratiques pédagogiques en maternelle - n° 218

Par le Secteur « Maternelle » de l'ICEM

Télécopie et pédagogie coopérative - n° 219

Par le réseau « Télécopie » du Secteur « Télématic » de l'ICEM

Mise en œuvre, à l'école, de la Convention des droits des enfants - n° 220

Par Jean Le Gal

Aspects d'une pédagogie coopérative au Second degré - n° 221

Fragments d'une philosophie de l'enfance - n° 222

Dossier coordonné par Éric Debarbieux

Lecture (III) - n° 223

Par le Secteur « Français » de l'ICEM

Pratiques de l'écrit - n° 226

Par le Secteur « Français » de l'ICEM

Les Tsiganes et l'école - n° 227

Par Arlette Laurent-Fahier

Le droit à la communication directe par l'espéranto - n° 229

Par les Secteurs « Espéranto » et « Amis de Freinet » de l'ICEM

Apprendre - Éduquer - n° 230

Interventions de Janou et Edmond Lèmery - Congrès de l'ICEM - Août 1991

Liaison maternelle-CP - n° 231

Par Nicole Bizieau

Travail individualisé au cours moyen - n° 232

Par Nicole Bizieau

Écoles rurales, quel avenir ? - n° 233

Synthèse d'un travail collectif - Par Bernard Collot

Recherches mathématiques - n° 234

en classe coopérative au CM1-CM2

Par Claudette Delcour et Jean-François Denis

L'acte d'apprendre - n° 235

Par E. et J. Lèmery

A commander à :

PEMF - 06376 Mouans Sartoux Cedex

qui les fournira dans la limite des stocks disponibles.

Le Nouvel Éducateur - Revue pédagogique de l'ICEM (Institut coopératif de l'École moderne - pédagogie Freinet) éditée, imprimée et diffusée par les PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE. Société anonyme - RCS Cannes B 339.033.334 - APE 5120 - Siège social : Parc de l'Argile - Voie E - 06370 Mouans-Sartoux (France) • *Directeur de la Publication* : Pierre Guérin - *Responsable de la Rédaction* : Monique Ribis - *Coordination du chantier* : Éric Debarbieux - *Comité de Direction* : Robert Poitrenaud : Président-Directeur Général ; Maurice Berteloot, Pierre Guérin, Maurice Menuan : administrateurs • Administration - Rédaction - Abonnements : PEMF - 06376 Mouans-Sartoux Cedex • N° CPPAP : 53280.